Orientation d'Aménagement et de Programmation
Zone 1AU2 "Clos sur l'Houtaud"



Accès et déplacements

Il s'agit d'urbaniser la partie Sud de la rue des Chalets afin de limiter le phénomène d'étalement urbain déjà existant. Afin de limiter les zones de conflit sur la RD 395, les accès seront regroupés de manière à desservir 2 parcelles contigües.

Formes urbaines

La topographie du secteur n'est pas un facteur limitant pour la construction, mais l'habitat individuel voire intermédiaire est plus adapté dans ce type de secteurs (pente, frange du tissu urbain), ce qui limite l'exposition visuelle des constructions.

Une densité de 12 logements à l'hectare minimum sera respectée sur l'ensemble de la zone.